

**POUVOIR ADJUDICATEUR : MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE**

**OPERATION : CANALISATION EAU POTABLE – LIAISON VALESCURE- NOTRE DAME**

**Marché de travaux n° .....**

## **MARCHE DE TRAVAUX**

### **ACTE D'ENGAGEMENT**

**OBJET DU MARCHE : Pose d'une canalisation d'eau potable en PEHD 200 thermosoudé entre la station de pompage de Valescure et le réservoir de Notre Dame à LA ROQUEBRUSSANNE**

**MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANNE**

**Adresse : Rue Clémenceau - 83136 LA ROQUEBRUSSANNE –**

**Tél. : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72**

**représenté par : Monsieur Michel GROS – Maire de LA ROQUEBRUSSANNE**

**Procédure de passation :**       appel d'offres ouvert -  
dans la cadre du décret       appel d'offres restreint -  
n°2005-1742 du 30-12-05       procédure négociée -  
  
 procédure « adaptée » en application de l'article 10 du décret

**Maître d'œuvre : SNAPSE, BE VRD - 140, rue du Mas de Fustier – 83390 PUGET VILLE**

**– Tél. : 04 94 28 28 28 / Fax : 04 94 13 86 30**

**Missions : Mission complète de maîtrise d'œuvre (ESQ-AVP-PRO-ACT-VISA-DET-AOR)**

Organisme chargé des paiements auquel doivent être notifiées les cessions de créances ou nantissements :  
Mairie de LA ROQUEBRUSSANNE

**Date de notification le .....**

Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un ordre de service spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement du délai d'exécution du marché.

Cette notification vaut ordre de commencer les prestations.

# SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)</b> .....	<b>3</b>
<b>ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)</b> .....	<b>3</b>
<b>ARTICLE 1 – CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)</b> .....	<b>4</b>
<b>ARTICLE 2 – OBJET - INTERVENANTS</b> .....	<b>7</b>
2.1 Objet du marché .....	7
2.2 Cas d'un marché à bons de commande .....	7
<b>ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHÉ ET RECONDUCTION</b> .....	<b>7</b>
3.1 Durée du marché .....	7
3.2 Reconduction .....	7
<b>ARTICLE 4 - PRIX</b> .....	<b>8</b>
4.1 Modalités de variation des prix .....	8
4.2 Montant de l'offre – MARCHÉ SOLUTION DE BASE .....	8
4.2.1 Montant de l'offre – MARCHÉ SOLUTION VARIANTE 1 .....	8
4.2.2 Montant de l'offre – MARCHÉ SOLUTION VARIANTE 2 .....	8
4.3 Décomposition par cotraitant en cas de groupement conjoint .....	9
4.4 Sous-traitance .....	9
<b>ARTICLE 5 - MODE DE REGLEMENT</b> .....	<b>10</b>
5.1 Délais de règlement .....	10
5.2 Mode de règlement .....	10
<b>ARTICLE 6– PIÈCES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT</b> .....	<b>11</b>
<b>ARTICLE 7 - APPROBATION DU MARCHÉ</b> .....	<b>12</b>
<b>ANNEXE 1 - ACTE SPECIAL</b> .....	<b>13</b>

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)**

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "le titulaire "

M..... agissant en mon nom personnel,  
domicilié à .....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) :.....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement.

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie : .....  
N° Police : .....

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 4.5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<b><u>1<sup>er</sup> sous-traitant</u></b>	<b><u>2<sup>ème</sup> sous-traitant</u></b>
Compagnie :	.....	.....
N° police :	.....	.....

- l'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)**

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "le titulaire".

M .....

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée .....

ayant son siège social à .....

Forme de la société..... Capital.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :.....



M .....agissant en mon nom personnel  
domicilié à .....  
et immatriculé au RCS de : ..... sous le n° .....  
et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par .....

La société (Cas de la personne morale) ..... représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire  
du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations  
contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage,

La société (Cas de la personne morale) ..... représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire  
du groupement conjoint**

La société (Cas de la personne morale) ..... représentée par M.....  
ou Monsieur (Cas de la personne physique) ....., dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire  
du groupement solidaire**.

▪ **2<sup>ème</sup> cocontractant**

**(cas d'une personne morale)**

M.....  
agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social : .....

Forme de la société: ..... capital : .....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET : .....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : .....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

**(cas d'une personne physique)**

M .....agissant en mon nom personnel  
domicilié à .....  
et immatriculé au RCS de : ..... sous le n° .....  
et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par .....

▪ **3<sup>ème</sup> cocontractant :**

**(cas d'une personne morale)**

M.....  
agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social : .....

Forme de la société: ..... capital : .....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET : .....
- Code la nomenclature d'activité française (NAF) : .....

- Numéro d'identification au registre du commerce : .....

**(cas d'une personne physique)**

M .....agissant en mon nom personnel  
domicilié à .....  
et immatriculé au RCS de : .....sous le n° .....  
et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par .....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elles encourent :

	<u><b>1<sup>er</sup> cocontractant</b></u>	<u><b>2<sup>ème</sup> cocontractant</b></u>	<u><b>3<sup>ème</sup> cocontractant</b></u>
Compagnie :	.....	.....	.....
N° police :	.....	.....	.....

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 4.5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u><b>1<sup>er</sup> sous-traitant</b></u>	<u><b>2<sup>ème</sup> sous-traitant</b></u>
Compagnie :	.....	.....
N° police :	.....	.....

- nous ENGAGEONS sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales

## ARTICLE 2 – OBJET - INTERVENANTS

### 2.1 Objet du marché

Le marché a pour objet la réalisation des travaux suivants :

La fourniture et pose d'une canalisation d'eau potable en PEHD 200 Thermosoudé Bout à Bout entre la station de pompage de Valescure et le réservoir Notre Dame sur la commune de LA ROQUEBRUSSANNE.

a) - Le maître d'œuvre est identifié en première page du présent Acte d'Engagement.

Il est titulaire d'une mission complète de maîtrise d'œuvre loi MOP

b) - Le contrôle technique : Néant

d) - La mission de coordonnateur, en matière de sécurité et de santé des travailleurs est confiée à: (en cours de désignation) -

### 2.2 Cas d'un marché à bons de commande

Le marché n'est pas un marché à bons de commandes

## ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHÉ ET RECONDUCTION

### 3.1 Durée du marché

La durée d'exécution globale de l'ensemble du marché est de : ..... à compter de la date fixée par l'OS précisant la date de démarrage de la période de préparation.

La durée d'exécution du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux du marché.

La durée de la période de préparation est fixée à l'article 10.2 du CCAP.

Conformément à l'article 19.1.4 du CCAG travaux, le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est confirmé ou modifié pendant la période de préparation du chantier dans les conditions prévues à l'article 28.2 du CCAG et à l'article 10.0 du CCAP.

**Le marché est un marché à LOT UNIQUE.**

### 3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit

## ARTICLE 4 - PRIX

### 4.1 Modalités de variation des prix

Le marché est passé à prix ferme actualisable.

Les modalités éventuelles de révision et/ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P. (article 3.3).

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur, au mois de **Février 2012** (mois mo).

### 4.2 Montant de l'offre – MARCHE SOLUTION DE BASE

Les travaux seront rémunérés par application des prix unitaires établis sur le **DQE Solution de Base** égal à :

MONTANT € HT : .....

TVA 19.6 % : .....

MONTANT € TTC : .....

MONTANT € TTC (en lettres) : .....

.....

#### 4.2.1 Montant de l'offre – MARCHE SOLUTION VARIANTE 1

Les travaux seront rémunérés par application des prix unitaires établis sur la base du **DQE Variante 1** égal à :

MONTANT € HT : .....

TVA 19.6 % : .....

MONTANT € TTC : .....

MONTANT € TTC (en lettres) : .....

.....

#### 4.2.2 Montant de l'offre – MARCHE SOLUTION VARIANTE 2

Les travaux seront rémunérés par application des prix unitaires établis sur la base du **DQE Variante 2** égal à :

MONTANT € HT : .....

TVA 19.6 % : .....

MONTANT € TTC : .....

MONTANT € TTC (en lettres) : .....

.....

En cas de groupement conjoint d'entreprises, la décomposition des prestations et paiements par cotraitant est précisée à l'article 5.2 ci-dessous.

#### 4.3 Décomposition par cotraitant en cas de groupement conjoint

En cas de groupement conjoint, le prix et les prestations sont répartis entre les cotraitants de la façon suivante :

Prestations	Désignations des cotraitants	Montant HT
	<b>Total</b>	

#### Versement de la rémunération du mandataire du groupement conjoint :

La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses travaux. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

#### 4.4 Sous-traitance

Le titulaire :

- n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.
- envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

- Cas d'une entreprise unique:-**

Nature de la prestation (*)	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C.
	<b>TOTAL =</b>	

(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

- Cas d'un groupement :**

<b>Entreprise donneur d'ordre et prestation intéressée</b>	<b>Nature de la prestation sous-traitée (*)</b>	<b>Sous-traitant devant exécuter la prestation</b>	<b>Montant de la prestation T.T.C.</b>
		<b>TOTAL =</b>	

(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches

## ARTICLE 5 - MODE DE REGLEMENT

### 5.1 Délais de règlement

- Le délai maximum de paiement des demandes d'acomptes reçues par le maître d'œuvre est de :

30 jours fin de mois d'émission de la facture (réception de la demande d'acomptes), les 30 jours étant comptés à partir de la fin du mois d'émission de la facture.

- Par dérogation à l'article 13.4.4 du CCAG, le délai maximum de paiement du solde** est de 60 jours suivant la réception du projet de décompte final sur la base des sommes admises par le maître d'ouvrage dans les conditions définies aux articles 13.3 et 13.4 du CCAG.

- Le taux des intérêts moratoires est fixé à l'article 6.3 du CCAP.

### 5.2 Mode de règlement

#### **Cas d'un titulaire unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB)

DESIGNATION DU TITULAIRE
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire

#### **Cas d'un groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessus par virement établi à l'ordre des membres du groupement conjoint (joindre les RIB)

DESIGNATION DU COTRAITANT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	

Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	
--------------------------------------------------	--

**ARTICLE 6- PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT**

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, dans la délai défini dans le RDC, les pièces mentionnées aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Le candidat établi dans un état autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Si l'attribution a lieu l'année suivant celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l'enveloppe contenant sa candidature ou son offre, les attestations d'assurance civile professionnelle et civile décennale en cours de validité, seront à remettre dans le délai mentionné au RDC. L'attestation d'assurance civile décennale sera également à remettre dans ce délai si elle n'a pas été demandée au stade de la candidature ou de l'offre.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en ..... originaux  
(En application de l'article 1325 du code civil, le contrat doit être établi en autant d'originaux que de parties)

A ..... le .....

Mentions(s) manuscrites(s)  
"lu et approuvé"

Signature(s) du (ou des) entrepreneur(s)  
ou du mandataire dûment habilité  
par un pouvoir (ci-joint) des cotraitants.

**ARTICLE 7 - APPROBATION DU MARCHÉ**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous à :

Montant HT : .....

Montant TVA au taux de : .....%.....Montant.....

Montant TTC : .....

Montant TTC (en lettres) : .....

Le montant ci-dessus arrêté intègre les options suivantes retenues par le maître de l'ouvrage :

- Option : .....

- Option : .....

Les sous-traitants proposés à l'article 4.5 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

A..... le .....

Le maître de l'ouvrage

## ANNEXE 1 - ACTE SPECIAL

---

### **Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et de ses conditions de paiement**

#### **Pièces à joindre à l'acte spécial :**

- Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics ;
- Copie du jugement de redressement judiciaire du sous-traitant le cas échéant ;
- Les pièces justifiant de la capacité professionnelle et financière du sous-traitant suivantes :
  - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement
  - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique
  - liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années
  - certificats de qualifications professionnelles ou la preuve de la capacité du candidat apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence du candidat à réaliser la prestation.- déclaration concernant le CA global et le CA concernant les travaux objets du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.
- Les attestations d'assurances RCP du sous-traitant
- Les pièces des articles D 8222-5 ou D 8222-6 et 7 du code du travail. Ces documents ne seront à fournir par le sous-traitant qu'à l'attribution du marché si le sous-traitant est présenté au stade de l'offre.

#### **MARCHE**

- titulaire .....
- objet .....

#### **PRESTATIONS SOUS-TRAITEES**

- nature .....
- Durée : .....
- Montant HT : .....
- Montant TVA comprise : .....

#### **SOUS-TRAITANT**

- nom, raison ou dénomination sociale .....
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société .....
- Immatriculée à l'INSEE :
  - Numéro SIRET : .....
  - Code la nomenclature d'activité française (NAF) : .....
- Numéro d'identification au registre du commerce : .....
- adresse .....
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) .....

#### **CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

##### **(A compléter impérativement)**

- Avances : aucune .....
- modalités de calcul et de versement des acomptes : conformément au contrat du titulaire du marché .....  
Conformément au contrat du titulaire du marché - date (ou mois) d'établissement des prix .....
- modalités de variation des prix conformément au contrat du titulaire du marché
- stipulations relatives aux pénalités, primes, réfections et retenues diverses conformément au contrat du titulaire du marché
- personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant .....

## COMPTABLE DES PAIEMENTS

Mairie de LA ROQUEBRUSSANNE .....

A....., le.....  
Le mandataire du groupement ou l'entrepreneur titulaire

.....

A ....., le .....

Le sous-traitant .....

.....

A....., le.....  
Personne habilitée à représenter le maître d'ouvrage

.....

Il est rappelé aux sous-traitants que s'ils souhaitent sous-traiter les prestations qui leurs ont été confiées, ils devront faire accepter et agréer leurs sous-traitants en produisant l'ensemble des informations portées sur cet acte spécial.  
A défaut d'obtenir une délégation de paiement du maître de l'ouvrage, une caution devra être produite dans le délai de 8 jours de l'acceptation de leur sous-traitant. La non-production de cette copie de la caution au représentant du maître de l'ouvrage empêche l'exécution des travaux par le sous-traitant indirect.  
Par ailleurs, les sous-traitants, quel que soit leur rang, ne peuvent commencer à intervenir sur le chantier que sous réserve, d'une part, de leur acceptation et de leur agrément et, d'autre part, que s'ils ont adressé au coordonnateur de sécurité et protection de la santé des travailleurs, lorsque celui-ci est exigé par la loi, un plan particulier de sécurité et de protection de la santé, conformément à l'article L. 4532-9 du code du travail.